

**CONSEIL DE COMMUNAUTE  
SEANCE DU JEUDI 05 NOVEMBRE  
COMPTE-RENDU DES DECISIONS**

*En application de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales,*

Date de la convocation : 28/10/2020

Date d'affichage :

Date de la publication sur le site internet [www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr) :

L'an deux mille vingt et le cinq du mois de novembre à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Palais des congrès, 22 cours Honoré Cresp à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

**NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Afférents au conseil de communauté : 70

En exercice : 70

**ETAIENT PRESENTS :** Jérôme VIAUD, Marie AMIRATI, Ali AMRANE, Pierre ASCHIERI, Marc BAZALGETTE, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Aline BOURDAIRE, Dominique BOURRET, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Marie CHABAUD, Murièle CHABERT, Marc COMBE, Jean-Louis CONIL, Valérie COPIN, Laurence COSTE, Julie CREACH, Cyril DAUPHOUD, Jean-Marc DELIA, Nicolas DOYEN, Anne-Marie DUVAL, François FERRY, Annie FRECHE, Yves FUNEL, Jean-Paul HENRY, Pauline LAUNAY, Jean-Marc MACARIO, Christophe MARTELLO, Sylvie MORLIERE, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Annie OGERO-MAIRE, Christian ORTEGA, Michèle PAGANIN, Pascal PELLEGRINO, Serge PERCHERON, Roland RAIBAUDI, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, François ROUSTAN, Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Ludovic SANCHEZ, Florence SIMON, Martine ULBADI, David VARRONE, Alain YBERT, Christian ZEDET.

**ONT DONNE POUVOIR :** Claude BOMPAR à Jean-Paul HENRY, Catherine BUTTY à Valérie COPIN, Karine GIGODOT à Philippe BONELLI, Jean-Marc GARNIER à Jérôme VIAUD, Marie-Louise GOURDON à Pierre ASCHIERI, Roger MISSENTI à Pascal PELLEGRINO, Christophe MOREL à Nicole NUTINI, Robert NOVELLI à Christian ORTEGA, Catherine SEGUIN à Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Claude SERRA à Jean-Marc MACARIO.

**ETAIENT ABSENTS :** Stéphane CASSARINI, Henri CHIRIS, Magali CONESA, Gérard DELHOMEZ, Odile DESPLANQUES, Gilbert EININGER, Paul EUZIERE, Patrick ISNARD, Brigitte LUCAS, Claude MASCARELLI.

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BONELLI

Le procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 24 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

**1- Communication des décisions prises par Monsieur le Président conformément à l'ordonnance n°2020\_391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 et conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.**

DP2020_073	Convention de mise à disposition d'une parcelle du domaine privé
DP2020_074	Signature d'une convention entre l'association « Les Petits Débrouillards » et la CAPG dans le cadre du « Science Tour Parfum et Biodiversité 2020 ».
DP2020_075	Mise en place d'un prêt à « Taux fixe de marché » de 3 000 000 € auprès de la Société Générale au titre des investissements 2020
DP2020_076	Convention d'adhésion à Grasse campus service de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour Denis DURAND Académie Couture.
DP2020_077	Signature d'une convention d'assistance entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la commune de Peymeinade pour la réalisation d'une prestation de service à titre ponctuel.
DP2020_078	Conclusion d'une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse pour le Musée International de la Parfumerie et l'association Ad Vitâme pour l'instauration au MIP de l'atelier « Ecritures d'odeur » animé par Mme Diane Saurat.
DP2020_079	Conclusion d'une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse pour le Musée International de la Parfumerie et Mme Juliette Delory pour l'instauration au MIP de l'atelier « Yoga odeurs.
DP2020_080	Nouveaux produits à la boutique du Musée International de la Parfumerie.
DP2020_081	Baisse des prix de deux produits pour écoulement des stocks de la boutique du Musée International de la Parfumerie.
DP2020_082	Sortie de certains produits du stock de la boutique du Musée International de la Parfumerie.
DP2020_083	Instauration de l'entrée gratuite au Musée International de la Parfumerie le 10 octobre 2020, dans le cadre de la manifestation « Une belle journée » .
DP2020_084	Signature d'un acte administratif de cession de bien meuble entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la SARL T18 YVAN REMOND à l'aliénation de deux véhicules de marque PIAGGO, immatriculés CQ-432-LK et 841-BFC-06.
DP2020_085	Signature d'une convention de partenariat entre la Maison du Département des Alpes-Maritimes et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour la mise en place d'une permanence du PLIE du pays de Grasse au sein de la Maison des Alpes-Maritimes de Grasse
DP2020_086	Modification temporaire des tarifs de location de la salle polyvalente de l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne (ECSVS).

DP2020_087	Convention relative aux modalités d'accès aux données de la cartographie nationale de l'occupation du parc social – autorisation de signature
DP2020_088	Convention de mise à disposition de locaux entre le Commune de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.
DP2020_089	Convention de mise à disposition de locaux entre la commune de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.
DP2020_090	Convention de mise à disposition de locaux entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la commune de Spéracèdes
DP2020_091	Nouveaux produits à la boutique du Musée International de la Parfumerie.
DP2020_092	Déstockage des anciens catalogues du musées, au profit du cabinet du Président de la CAPG, à des fins protocolaires.
DP2020_093	Déstockage des anciens catalogues du musées, au profit du service des publics du Musée International de la Parfumerie.
DP2020_094	Mutualisation des services - assistance ponctuelle de deux mois, en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme pour la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne.

Le conseil de communauté prend acte de ces décisions.

## **2- Communication des décisions prises par Monsieur le Président au titre des marchés à procédure adaptée conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales**

<b>N° MARCHÉ</b>	<b>OBJET</b>	<b>TITULAIRE</b>	<b>Notifié le</b>	<b>Montant en € HT</b>
2020/12.1	Prestations de nettoyage des bâtiments de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (2 lots) Lot 01 : Le Musée International de la Parfumerie (MIP)	Groupement solidaire SOCIETE MULTI SERVICES 06 (mandataire) / SOCIETE MULTI SERVICES 83 25 rue de Villeneuve 06800 CAGNES SUR MER	12/10/2020	98 267 €
2020/12.2	Prestations de nettoyage des bâtiments de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (2 lots) Lot 02 : Grasse BIOTECH - Hôtel d'entreprises	SARL Leonetti Hygiène Maintenance Service - LHMS 29, chemin du Santon Centre Commercial "Les Santons" 06130 GRASSE	09/10/2020	18 829.00 €

2020/14.1	Entretien et réparation des véhicules et équipements de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (6 lots) - Suite à une première procédure déclarée sans suite Lot 01 : Dépannage véhicules collecte VL et PL	SARL GRASSE POIDS LOURDS 107 AVENUE JEAN MAUBERT 06130 GRASSE	12/10/2020	17 252 €
2020/14.2	Entretien et réparation des véhicules et équipements de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (6 lots) - Suite à une première procédure déclarée sans suite Lot 02 : Entretien et réparation mécanique / électrique VL et PL	VAR POIDS LOURDS ET TOURISME 372 avenue Laurent Barbero 83600 FREJUS	09/10/2020	24 950 €
2020/14.3	Entretien et réparation des véhicules et équipements de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (6 lots) - Suite à une première procédure déclarée sans suite Lot 03 : Equipements secondaires	SARL TONY HYDRO MECA 565 chemin de la Fondurane 83440 MONTAUROUX	09/10/2020	34 477,70 €
2020/14.4	Entretien et réparation des véhicules et équipements de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (6 lots) - Suite à une première procédure déclarée sans suite Lot 04 : Chaudronnerie carrosserie spécifiques aux véhicules du service collecte	GRASSE CARROSSERIE INDUSTRIELLE 169 chemin de la frayère 06530 PEYMEINADE	09/10/2020	22 587,50 €
2020/14.5	Lot 05 : Fournitures, montage et réparation de pneumatiques neufs pour camions PL et	AZUR TRUCKS PNEUS VULCO (GROUPE IPPOLITO) 1058 RD 6007	Déclaration sans suite pour motif d'offres inacceptables	

	VL dédiés à la collecte Suite à une première procédure déclarée sans suite	06270 VILLENEUVE LOUBET		
2020/14.6	Entretien et réparation des véhicules et équipements de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (6 lots) - Suite à une première procédure déclarée sans suite Lot 06 : Vérification périodique d'équipement de véhicules de différentes marques spécifiques à la collecte	SARL GRASSE POIDS LOURDS 107 AVENUE JEAN MAUBERT 06130 GRASSE	12/10/2020	8 220,40 €
2020/19	Prestations de maintenance des installations de sécurité incendie et de désenfumage	SARL SULLITECH 1674 Route de Saint Laurent 06610 LA GAUDE	13/10/2020	17 337.58 €
2020/20	Travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur la commune d'Andon (avenue Alexandre Bender)	SEETP SAS Monsieur Gérard MACCINI 74, Chemin du lac BP 44223 06131 GRASSE cedex 1	19/10/2020	98 088 €
2020/21	Création d'une station d'épuration par filtres cocos sur la commune de Collongues	Groupement conjoint ODE- Occitane d'Environnement (mandataire) / EIFFAGE ROUTE GRAND SUD ALPES VAUCLUSE SECTEUR VERDON 415 rue Claude Nicolas Ledoux Park Eiffel B 13854 AIX EN PROVENCE Cedex 3	05/10/2020	230 000 €
2020/22.1	Aménagement du jardin Roure sur la commune de Grasse (2 lots) Lot 01 : Ferronnerie	SARL REMETAL ZONE INDUSTRIELLE DU CARRE LOT 22 06130 GRASSE	02/11/2020	44 938 €
2020/22.2	Aménagement du jardin Roure sur la commune de Grasse (2 lots)	SARL BOTANICA JARDINS SERVICES 885 av. du Dr Lefebvre	02/11/2020	27 486 €

	Lot 02 : Plantations et arrosage	06270 VILLENEUVE- LOUBET		
--	----------------------------------	--------------------------	--	--

Le conseil de communauté prend acte de ces décisions.

### **3- Communication des décisions prises par le bureau communautaire conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales**

DB2020_010	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Grasse (2017-2020) Subventions aux propriétaires
DB2020_011	Marché public – Appel d'offres ouvert –Prestations de nettoyage des bâtiments de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (2 lots) - Attribution des marchés.
DB2020_012	Marché public – Appel d'offres ouvert –Entretien et réparation des véhicules et équipements de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (6 lots) - Attribution des accords-cadres à bons de commande.
DB2020_013	Marchés publics - Constitution d'un groupement de commandes pour la confection et la livraison de repas et de goûters en liaison froide pour la restauration scolaire, les centres de loisirs et les crèches.
DB2020_014	Remboursement aux usagers des locations de vélos à assistance électrique non honorées pendant la période de confinement.
DB2020_015	Appel à projets « campus connecté »
DB2020_016	Convention entre la CAPG et ENEDIS pour le renouvellement du réseau HTA sous le Boulevard Carnot à Grasse.
DB2020_017	Adhésions 2020 aux réseaux de l'économie sociale et solidaire et de l'emploi
DB2020_018	Actions d'Education Artistique et Culturelle EAC- Lecture publique - Demande de subvention
DB2020_019	Marchés publics – Marché à procédure adaptée – Travaux de première urgence sur le réseau d'alimentation en eau potable - Commune du MAS (5 lots) - Lot 04 : Electromécanique - Avenant n°1 au marché n°2020/07.4
DB2020_020	Adoption d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage eaux usées - secteur des Parettes – ville de Grasse
DB2020_021	Dotations de soutien à l'investissement local en vue de l'accompagnement de la relance du territoire
DB2020_022	Construction d'une station d'épuration sur la commune de Collongues - Augmentation du budget de l'opération et nouveau plan de financement

DB2020_023	Sécurisation et interconnexion des unités de distribution d'eau potable de la commune de Mas - Mise à jour du plan de financement de l'opération
DB2020_024	Aménagement du jardin du quartier Roure
DB2020_025	Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA dans le cadre de l'appel à projet Education aux Médias et à l'Image - Musée International de la Parfumerie.
DB2020_026	Adhésion de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse à l'Association pour l'Avenir du Véhicule Electro-Mobile (AVEM)

Le conseil de communauté prend acte de ces décisions.

## DELIBERATIONS

### **N°149 : Convention Territoire Globale /Charte avec les familles**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'APPROUVER** la Convention Territoriale Globale ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer la Convention Territoriale Globale/Charte avec les familles avec la CAF des Alpes Maritimes et la MSA.

### **N°150 : Modification de la liste des représentant.es à la Mission Locale**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE DESIGNER** le ou la conseiller.es communautaire suivant.e pour siéger au sein de l'assemblée générale de la Mission Locale :
  - Christian ZEDET
- **DE NOTIFIER** la présente délibération au président de la Mission Locale.

### **N°151 : Droit à la formation des élus communautaires**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'INSCRIRE** le droit à la formation dans les orientations suivantes :
  - Être en lien avec les domaines de compétences de la communauté d'agglomération ;
  - Permettre de renforcer la compréhension de la gestion des politiques locales (ex : marché public, juridique, gouvernance et institutions, etc.) ;
  - Faciliter l'exercice du mandat local (ex : expression orale et écrite, techniques de communication ou de concertation locale, outils numériques, etc...).

- **DE FIXER** le montant annuel maximal des dépenses de formation pouvant être allouées aux élus de la communauté à 10 000 € ;
- **D'AUTORISER** le président de la communauté à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de ce droit à la formation ;
- **DE PRELEVER** les dépenses de formation sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la communauté pour la durée du mandat.

#### **N°152 : Adoption du règlement intérieur des assemblées**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'ADOPTER** le règlement intérieur.

#### **N°153 : Remboursement des frais de déplacement liés à l'exercice du mandat communautaire**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE REMBOURSER** les frais occasionnés par les déplacements des élus qui ne perçoivent pas d'indemnité de fonction, conformément aux barèmes fixés par décret, sur présentation de pièces justificatives ;
- **D'AUTORISER** le président de la communauté à signer tout acte relatif au remboursement de frais de déplacement des conseillers communautaires visés par la présente délibération.

#### **N°154 : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations -Avenant n°3 au contrat territorial entre le SMIAGE Maralpin et la CAPG**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DECIDE** d'autoriser le Président ou son représentant, à signer l'avenant n°3 au contrat territorial avec le SMIAGE Maralpin ;
- **DE DIRE** que la somme est prévue au budget 2020 et sera inscrite au budget 2021.

#### **N°155 : Désignation des représentant.es au conseil d'exploitation de la régie des transports SILLAGES**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE DESIGNER** en tant que membres du conseil d'exploitation de la régie des transports Sillages les représentants des trois associations spécifiques et qualifiées suivantes :
  - **APF France Handicap**
  - **FNAUT Fédération Nationale d'Associations d'Usagers des Transports**
  - **FCPE Fédération des Conseils de Parents d'Elèves**
- **DE DIRE** que ces 3 associations spécifiques et qualifiées devront elles-mêmes désigner leur représentant et en informer la Régie des transports Sillages.



**N°156 : Opération d'acquisition en VEFA de 33 logements locatifs sociaux (13 PLUS, 10 PLAI et 10 PLS), intitulée « Place Saint Georges » située 330 boulevard du 8 mai à La Roquette-sur-Siagne (06550)  
Garantie d'emprunt CDC accordée à l'OPH Cannes Pays de Lérins - Contrat de prêt n°106904**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'ACCORDER** sa garantie à hauteur de 100% selon les caractéristiques et conditions du contrat de Prêt N° 106904.
- **D'ETABLIR** une convention de garantie d'emprunts, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et L'Office Public de l'Habitat (OPH) Cannes Pays de Lérins ;
- **D'ETABLIR** une convention de réservation de logements, entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et L'Office Public de l'Habitat (OPH) Cannes Pays de Lérins ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer ces conventions ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

**N°157 : Elaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'ENGAGER** officiellement la procédure d'élaboration du PPGD, en missionnant un bureau d'études pour assister la collectivité dans l'élaboration ;
- **D'ASSOCIER** les personnes morales sus-désignées et d'approuver les modalités de leur association ;
- **DE PRECISER** que la présente délibération sera notifiée au Préfet ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant, à mettre en œuvre l'ensemble des dispositions propres à assurer le fonctionnement du plan, et à signer tout document s'y rapportant.

**N°158 : Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein de la Commission Consultative des Déchets du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE DESIGNER** Jérôme VIAUD comme titulaire et Jean-Marc DELIA comme suppléant ;
- **DE NOTIFIER** la présente délibération au Conseil Régional en charge du SRADDET

## N°159 : Tarifs 2021 de la redevance spéciale pour la collecte des déchets non ménagers

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE FIXER** les tarifs 2021 de la redevance spéciale tels que définis ci-dessous.

Type de déchet	Fréquence de collecte	Volume collecté	Tarif TTC
Déchets ménagers assimilés	2 fois par semaine	Un conteneur de 660 litres	1 582 €
	3 fois par semaine	Un conteneur de 660 litres	2 282 €
	4 fois par semaine	Un conteneur de 660 litres	2 982 €
	5 fois par semaine	Un conteneur de 660 litres	3 682 €
	6 fois par semaine	Un conteneur de 660 litres	4 382 €
	7 fois par semaine	Un conteneur de 660 litres	5 082 €
Déchets ménagers assimilés	2 fois par semaine	Un conteneur de 360 litres	1 222 €
	3 fois par semaine	Un conteneur de 360 litres	1 757 €
	4 fois par semaine	Un conteneur de 360 litres	2 291 €
	5 fois par semaine	Un conteneur de 360 litres	2 825 €
	6 fois par semaine	Un conteneur de 360 litres	3 359 €
	7 fois par semaine	Un conteneur de 360 litres	3 894 €
Déchets ménagers assimilés	2 fois par semaine	Un conteneur de 240 litres	1 081 €
	3 fois par semaine	Un conteneur de 240 litres	1 549 €
	4 fois par semaine	Un conteneur de 240 litres	2 017 €
	5 fois par semaine	Un conteneur de 240 litres	2 485 €
	6 fois par semaine	Un conteneur de 240 litres	2 953 €
	7 fois par semaine	Un conteneur de 240 litres	3 421 €
Déchets ménagers assimilés	2 fois par semaine	Un conteneur de 180 litres	1 013 €
	3 fois par semaine	Un conteneur de 180 litres	1 447 €
	4 fois par semaine	Un conteneur de 180 litres	1 882 €
	5 fois par semaine	Un conteneur de 180 litres	2 317 €
	6 fois par semaine	Un conteneur de 180 litres	2 752 €
	7 fois par semaine	Un conteneur de 180 litres	3 187 €
Déchets ménagers assimilés	2 fois par semaine	Un conteneur de 140 litres	966 €
	3 fois par semaine	Un conteneur de 140 litres	1 378 €
	4 fois par semaine	Un conteneur de 140 litres	1 791 €
	5 fois par semaine	Un conteneur de 140 litres	2 204 €
	6 fois par semaine	Un conteneur de 140 litres	2 617 €
	7 fois par semaine	Un conteneur de 140 litres	3 029 €
Cartons	1 fois par semaine	Forfait	360 €
	2 fois par semaine	Forfait	496 €
Emballages	1 fois par semaine	Forfait	327 €
	2 fois par semaine	Forfait	493 €
Bio Déchets	1 fois par semaine	Un conteneur de 120 litres	393 €
	1 fois par semaine	Un conteneur de 240 litres	522 €

- Tarifs 2021 pour la mise à disposition de bennes de 5 à 10 m<sup>3</sup>

	Tarifs en euros TTC
Mise à disposition d'une benne de 5 à 10M3 (pour 48h maximum)	95 €
Transport	2,10 euros par kilomètre par tranche de 10 kilomètres (forfait 21€ pour 10 premiers km)
Traitement des déchets non recyclables ou en mélange (à l'exclusion des déchets spéciaux)	215 € à la tonne

Traitement des emballages cartons (pour une benne exclusivement de cartons)	0 € à la tonne
Traitement des déchets métalliques (pour une benne exclusivement de déchets métalliques)	0 € à la tonne
Traitement des déchets bois (pour une benne exclusivement de déchets bois)	135 € à la tonne

- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Comptable public de Grasse et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

**N°160 : Souscription d'une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 2 000 000 €**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE SOUSCRIRE** une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 2 000 000 € (deux millions d'euros) auprès du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur selon les caractéristiques suivantes :
  - Prêteur : Crédit Agricole Provence Côte d'Azur
  - Ligne du prêt : ligne de trésorerie utilisable par Tirages
  - Plafond : 2 000 000 €
  - Durée : 12 mois
  - Taux : Euribor 3 Mois Moyenné du mois m-1 + marge de 0,70 %
  - Calcul des intérêts : Dernier Euribor 3 mois moyenné connu (septembre 2020) = - 0,492 %, soit un taux facturé de 0,208 % pour une utilisation de la ligne de trésorerie au mois d'octobre 2020 (taux flooré à 0 %, index non flooré).
  - Facturation de l'utilisation : Trimestrielle en fonction de l'utilisation
  - Commission d'engagement : 0,10 % du plafond soit 2 000 €
  - Commission de non-utilisation : néant
  - Commission de mouvement : néant
  - Montant minimum d'un tirage : 50 000 €
  - Frais de dossier ou parts sociales : néant
  - Mise à disposition des fonds : Par Virement Gros Montant (VGM) à partir de 50.000 € : valeur j si appel de fonds avant 9 H 00 (jour ouvré)
  - Remboursement anticipé : Possible à tout moment sans pénalité avec reconstitution du plafond
  - Typologie GISSLER : 1A
- **DE S'ENGAGER** pendant toute la durée du crédit, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre du contrat de prêt ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à réaliser les opérations d'exécution de cette ligne de trésorerie dans les limites des conditions contractuelles définies ci-dessus ;
- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes et Monsieur le Comptable public de Grasse.

### **N°161 : Budget principal 2020 - Décision modificative n°1**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 de 2020 du budget principal au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2020 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillées conformément à la maquette budgétaire ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération et la décision modificative n°1 à Madame la Sous-préfète de Grasse et à Monsieur le Comptable public de Grasse.

### **N°162 : Budget annexe « eau » 2020 - Décision modificative n°1**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 de 2020 du budget annexe « eau » au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2020 et de l'arrêter comme détaillée selon la maquette budgétaire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillées conformément à la maquette budgétaire ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération et la décision modificative n°1 à Madame la Sous-préfète de Grasse et à Monsieur le Comptable public de Grasse.

### **N°163 : Budget annexe « assainissement » 2020 - Décision modificative n°1**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 de 2020 du budget annexe « assainissement » au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2020 et de l'arrêter comme détaillée selon la maquette budgétaire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillées conformément à la maquette budgétaire ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération et la décision modificative n°1 à Madame la Sous-préfète de Grasse et à Monsieur le Comptable public de Grasse.

### **N°164 : Budget régie des transports sillages décision modificative n°1**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'APPROUVER** la Décision Modificative N° 1 de 2020 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus ;

- **D'ADRESSER** la présente délibération à Madame la Sous-Préfète de Grasse et à Monsieur le Comptable public de la régie autonome Sillages.

#### **N°165 : Budget principal – Crise sanitaire - Exonération de loyer des entreprises de la Pépinière et de l'hôtel d'entreprises**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE DECIDER** d'exonérer les loyers des entreprises locataires de la CA du Pays de Grasse impactés par la crise COVID ;
- **DE PREVOIR** les crédits nécessaires aux comptes 6745 – subventions exceptionnelles aux personnes de droits privés ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération à Madame la Sous-préfète de Grasse et à Monsieur le Comptable public de Grasse.

#### **N°166 : Subvention exceptionnelle de fonctionnement à Montagn'habit**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :  
(ne prend pas part au vote : Jean-Paul HENRY)

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5000 €;
- **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2020, au chapitre 65, article 6574.

#### **N°167 : Plan local pour l'insertion et l'emploi du Pays de Grasse (PLIE) Protocole d'accord 2021-2024**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'APPROUVER** la passation d'un nouveau Protocole d'accord du PLIE du Pays de Grasse pour la période allant du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2024 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ce nouveau Protocole d'accord ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter les crédits du Fonds social européens ainsi que les contreparties nationales de cofinancement pour la mise en œuvre du PLIE du Pays de Grasse ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document consécutif de la présente délibération.

#### **N°168 : Convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse à la SEM Eau de Mouans**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE PRENDRE ACTE** de la mise à disposition à hauteur de 100% d'un temps complet de Monsieur Antony CADRAN, technicien territorial titulaire, pour des missions de technicien d'exploitation des systèmes AEP et EU à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 pour une durée de 2 ans ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention correspondante ainsi que ses éventuels avenants ;
- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget principal 2020 et suivants.

**N°169 : Régime indemnitaire des agents de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Généralisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) aux cadres d'emplois des ingénieurs territoriaux, des techniciens territoriaux, des éducateurs de jeunes enfants, des conseillers des APS, des puéricultrices, des infirmiers en soins généraux et des auxiliaires de puéricultures à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'INSTAURER** la mise en place du RIFSEEP pour les cadres d'emplois des ingénieurs territoriaux, des techniciens territoriaux, des éducateurs de jeunes enfants, des conseillers des APS, des puéricultrices, des infirmiers en soins généraux et des auxiliaires de puériculture dans les conditions ci-dessous à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2020 ;
- **DE REVOIR** les plafonds du RIFSEEP pour les tous les groupes dans les conditions ci-dessous à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2020 ;
- **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au chapitre 012, dépenses de personnel, des budgets 2020 et suivants.

**N°170 : Convention de remboursement relative à l'entretien et la maintenance de la chaufferie du site Altitude 500**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de remboursement relative à l'entretien et la maintenance de la chaufferie du site Altitude 500 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout éventuel avenant à ladite convention.

**N°171 : Attribution d'une subvention d'investissement a l'association centre de développement culturel du pays de grasse pour renouvellement d'équipements scéniques et signature d'une convention**

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité **DECIDE** :  
(ne prend pas part au vote : Dominique BOURRET )

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention d'équipement au titre de l'exercice 2020 à l'association Centre de Développement Culturel du Pays de Grasse pour un montant de 40 000 € ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention avec l'association Centre de développement culturel du Pays de Grasse ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;
- **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2020.


**La séance est levée à 15 H.**

Le présent compte-rendu est mis en ligne sur le site internet de la CAPG.

Fait à Grasse, le 09 novembre 2020

**Le Président**

*J. Viaud*



**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse  
Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

